Cercle Saint Nicolas

PV Réunion du comité 13.09.26

Etaient présents : Mathieu POULAIN, Jean-Christophe VALENTIN, Régine WALTER, Catherine KOENIG, Corinne BROHM, Emma FASSLER, Ewan PRADINES, Romain FOUQUET, Fabien PRADINES, Emma PEPIN-BRUEIL

Excusés : Thierry BOUQUET, Philippe JEHEL, Yoen LAEMMEL, René HOFFMAN et Vesna VUKOVIC

Ordre du jour :

1. Approbation de PV : réunion de comité du 03.05.2026
2. Etat des comptes par le trésorier
3. Section basket
   - Point général sur les licences, équipes et matchs à venir
   - Point sur les nouvelles équipes, les licences et le problème d'accès à la salle pour les U13
   - Point sur les règles et la convention de la salle de la mairie
   - Rappel de la répartition des responsables thématiques
   - Mise en place de l'extranet (gestion des officiels pour les matchs, buvette, calcul automatique des frais de déplacement pour les coachs, signature pour les matchs en extérieur pour les frais d'arbitrage)
4. Section théâtre
5. Point sur les manifestations à venir
   - Participation au patchwork
   - Fête de Noël 2026
6. Espace convivial
   (invitation de Mme Nathalie BOISSET de la Mairie de Ste Croix Aux Mines)
7. Date de la prochaine réunion du comité
8. Divers

1. Approbation du PV de la dernière réunion du comité du 03.05.2026

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2. Etat des comptes par le trésorier + présentation du logiciel réalisé par Romain

Compte courant : 6159.07 €
Livret bleu : 7208.36 €

3. Section basket

➔ Point général sur les licences, équipes et matchs à venir :

Les matchs sont programmés jusqu'aux vacances.
Pour les étudiants une réduction de -10% est appliquée
Mathieu évoque la probable nécessité de revoir un peu à la hausse le prix des licences l'année prochaine, mais plusieurs membres n'y sont pas favorables car nous sommes un petit club familial et qu'un prix trop important pourrait être rédhibitoire.

➔ Point sur les nouvelles équipes, les licences et le problème d'accès à la salle pour les U13

Environ 55 licences ont déjà enregistrées.
Les U13 ont besoin d'occuper la salle les mercredis à 17h, toutefois ça tombe avec le créneau du tir à l'arc. Le tir à l'arc libèrera le terrain à compter du 1er novembre. En attendant les U13 partagent le créneau de 18h30 le mercredi avec les minimes. La proposition faite par la mairie pour utiliser provisoirement la Rotondes de Ste Marie n'a pas été retenue car le local n'est pas aux normes « basket ».

Besoin de nouveaux jeux de maillots : Régine va faire un courrier à Rossmann pour solliciter une aide financière pour :

- Un nouveau jeu de maillots pour les minimes
- Une aide financière complémentaire pour remplacer le tableau
- Une aide financière complémentaire pour l'aménagement d'un nouvel espace convivial et de réunion pour les membres

➔ Point sur les règles et la convention de la salle de la mairie

Le service technique a constaté que la salle est bien plus propre.
En principe nous n'avons plus droit de manger ni de boire dans la salle, mais l'essentiel est de passer le balai autour du terrain après chaque match.
Mathieu sensibilise chacun à veiller notamment à ce que les enfants ne se promènent pas dans la salle avec de la nourriture.
Attention aussi à la nécessité d'utiliser des chaussures propres pour les personnes qui vont sur le terrain (il est impossible de vérifier si les personnes ont des semelles blanches…). D'autre part, une demande a été faite pour que nous fermions la porte vitrée en hiver, une fois que toutes les personnes sont dans la salle.
La salle fermée du 22 au 25/10 pour travaux (rafraichissement des deux vestiaires).

La mairie nous a demandé une journée participative pour refaire la peinture de la salle. Mathieu a refusé tant que le tir à l'arc utilise la salle car ils font des trous dans les murs, constatés par la mairie.

➔ La répartition des responsables thématiques

Jean-Christophe relève le besoin de structurer les choses, de définir clairement les attendus de chaque groupe et de travailler davantage dans l'anticipation.
Le groupe « événements festifs » questionne : qu'est-ce qu'il englobe ? Les grands événements de l'année, à savoir l'AG/soirée familiale et la fête de Noël ? Mais aussi le Magic basket, la fête foraine, le patchwork ?

- Responsable évènements festifs : Jean-Christophe + 3 membres (Corinne, Vesna, Régine,) **OK ➔ faire une réunion à part hors comité, pour définir clairement les missions du groupe, le pouvoir décisionnel et ses limites.**
- Responsable communication (réseaux…) : Romain (+ Ewan) **OK**
- Responsable arbitre (le suivi de la formation des jeunes arbitres) : Romain, Elisabeth et Fabien **OK**
- Responsable OTM : Emma et Ema **OK**
- Responsable sponsors et partenaires : Philippe + 1 membre (Vesna) **OK**
- Responsable maillots et vitrine en ligne : Catherine + Corinne **OK**
- Responsable buvette (gestion buvette, stock, courses) : Mathieu (+ Romain) **OK**
- Responsable théâtre : Thierry **OK**

- **Pour le patchwork** il y a des réunions en amont, dès le mois de juin, mais le CSN n'a pas été convié. Ce qui entrave à la bonne organisation.

- **Pour la bourse aux minéraux** : JC propose de faire à la place de la gestion des parkings la gestion du stand restauration car les bûcherons ne le feront plus. Cela implique un besoin d'aide la semaine précédente, le vendredi, pour la réception des matières premières/matériels et premiers préparatifs, ainsi que du mardi au dimanche à raison de 10 bénévoles par jour. Cela permettrait probablement de dégager plus de bénéfices que la gestion des parkings. J-C a également fait appel à une autre association de Villé qui donnera un retour après sa réunion de comité le 18.09. En cas d'adhésion de part de d'autre, le groupe de bénévoles serait constitué de membres des 2 associations, ce qui serait plus simple à organiser.

  Mathieu souhaite maintenir la gestion du parking Fassler, car les « anciens » ont déjà dit qu'il faudrait trouver de la relève pour le parking des exposants qui ne rapporte d'ailleurs que 800€ pour la semaine.
  Emma propose de diffuser un sondage à l'ensemble des joueurs/parents pour savoir qui pourrait se libérer une journée. Romain va faire un sondage Google forms, **JC doit apporter sa réponse à la fin du mois.**

➔ **Mise en place de l'extranet (gestion des officiels pour les matchs, buvette, calcul automatique des frais de déplacement pour les coachs, signature pour les matchs en extérieur pour les frais d'arbitrage)**

Ce point n'a pas pu être abordé faute de temps

4. Section théâtre

Lecture d'une requête transmise par Thierry :

Objet : demande d'attribution à la section Théâtre pour l'utilisation PERMANENTE et EXCLUSIVE de l'ancien vestiaire de la Timbach.

Bonjour à toutes et à tous. Je suis désolé de ne pas être présent, et je regrette de ne pas vous exposer tout cela de vive voix.

1° De quoi a besoin la section théâtre

- *D'une salle avec un minimum de confort*
- *D'un endroit où stocker des objets nécessaires à son activité, autrement dit : un magasin d'accessoires. (Vaisselle, petit mobilier, sonnette, bijoux fantaisies, armes factices, cadres, vêtements, etc…)*
- *D'un endroit où fabriquer, monter visser, percer des éléments de décors : escaliers, panneaux, paravents et autres. ON NE PEUT PAS TOUJOURS BIEN FAIRE AVEC DES BOUTS DE FICELLE*
- *D'une salle accessible à TOUT MOMENT pour :*
  - *lectures et répétitions*
  - *fabrication des décors*
  - *essayage et stockage de costumes*

Je rappelle que nous travaillons, en gros, de mars à novembre.

2° Pourquoi la Timbach ?

- *Parce que nous y sommes « chez nous »*
- *Parce que nous n'avons pas à « jouer des coudes » pour avoir un créneau d'utilisation. La plupart des comédiens travaillent et ont des contraintes d'emploi du temps, tout comme vous. Et il est déjà difficile de trouver des jours et des horaires qui conviennent à tous. S'il faut, en plus, calculer avec d'autres associations pour accéder à une salle, ça devient compliqué ; et surtout ingérable dans un timing de répétions rapprochées (les semaines avant les représentations)*
- *Parce que, avec un minimum de rangement et d'entretien, cette salle nous permet d'avoir tout ce dont nous avons besoin : répétition, stockage, bricolage. A n'importe quel moment.*
- *Parce que cela fait une raison de moins d'aller quémander à la mairie. Gardons nos demandes à la municipalité pour des raisons plus importantes.*

3° QUELS PROBLEMES ? Chauffage, éclairage, entretien, assurance, eau…

- *Le prêt, ou la location, de la salle, dans un état moins que moyen ne fait qu'amplifier les soucis. Exemple : la porte de la cuisine, cassée depuis XXX temps, n'invite pas vraiment à faire attention à tout le reste… L'absence d'eau ne permet ni de faire, ni d'exiger des utilisateurs, un nettoyage correct. Donc l'état ne fait qu'empirer. J'aimerais juste savoir si la propreté de la salle a été contrôlée parfois après utilisation. La poubelle n'est ni triée, ni vidée. Entassement d'objets cassés (chaises par exemple) ou inutilisés depuis des lustres.*

- *Si la salle est attribuée à la troupe de théâtre, alors la troupe assurera l'entretien, au même titre que les basketteurs doivent entretenir leur salle de sport.*

- *L'assurance : quoi qu'il en soit, et quelles que soient les personnes ou les groupes qui fréquentent la salle, l'assurance est nécessaire. A moins d'abandonner la Timbach totalement, de s'en défaire, et de la rendre à la municipalité.*

- *Eclairage / chauffage : les deux fonctionnent à peu près correctement. Il y aurait sans doute intérêt à moderniser*

les convecteurs, et est-ce que l'éclairage est déjà en leds ? mais ce n'est pas urgent. Tout au moins, pas impératif. Ce qui peut être fait facilement, en revanche, c'est un tableau précis des dépenses en électricité. Nous avons les factures, et nous pouvons donc évaluer, suivre et au besoin ajuster, notre consommation.

- *Et maintenant : LE problème, l'EAU : cette salle a été utilisée pendant des dizaines d'années, il n'y a donc pas de raison que l'accès à l'eau soit devenu impossible. Je ne dis pas que ce soit simple pour autant et qu'il s'agit juste d'un Y'A KA FAUT K'ON.*
  Mais, est-ce qu'on connait la raison exacte de la coupure ? Quel est l'organisme intervenant, si nécessaire ? Est-ce qu'on peut faire nous-même recherches ou réparations ? Est-ce qu'on a déjà fait établir des devis ? Quand ? Ou, est-ce qu'on peut essayer d'en demander ?
  Juste pour mémoire, les représentations théâtrales rapportent un peu d'argent au club, on peut imaginer représentations ou spectacle supplémentaire pour financer tout ou partie des travaux. Les comédiens seront sans doute contents de jouer un peu plus…

- *Encore un mot : « utilisation permanente et exclusive » ne veut pas dire que des réunions – de comité par exemple – ne pourraient pas s'y tenir. Mais louer la salle pour des soirées privées n'est plus souhaitable en raison du matériel que nous stockons et de l'espace scénique que nous aménageons au fur et à mesure.*

Un tout dernier mot pour clore l'intervention. Où en est-on pour cette année ?
Le travail avance bien, les deux premiers actes ont été défrichés et commencent à être mis en place ; malgré quelques péripéties dans la troupe. C'est maintenant la rentrée. Nous allons devoir nous atteler à la construction des décors. Sachant que René Dumoulin va être opéré d'une prothèse à la hanche, l'équipe technique (autrement dit Philippe) se trouve réduite comme peau de chagrin. Nous aurons donc certainement besoin d'aide…
Autrement dit : Au secours !
Mais je tâcherai d'être plus précis bientôt.

➔ **Décision du comité :**
Il est entendable que la section théâtre dispose d'un espace qui lui soit dédié. La location aux membres, à des fins privées, n'est plus autorisée.

➔ **Echange avec Rémy VOINSON et Nathalie BOISSET de la commune :**
- Concernant le problème d'eau : le problème de fuite se situe avant compteur (vérifié par Philippe), donc cela relève de la mairie. Mathieu fera un mail à la Mairie pour solliciter leur intervention.
  Par contre de fin novembre jusqu'à mars, il faudra vidanger les tuyaux et couper l'arrivée d'eau, car la salle n'étant pas isolée, le problème risque de se renouveler.
- La maison des œuvres ne sera fonctionnelle avant encore un certain temps. Pour pallier la vétusté de la salle, la seule piste qui était envisagée au niveau de la mairie portait sur un local situé à la filature, qui serait probablement partagé avec l'ATRMO. Pour les raisons évoquées ci-dessus par Thierry, nous ne pouvons pas envisager un local partagé. La section Théâtre souhaite conserver son local, mais en réglant le problème d'accès à l'eau entre autres.

5. <u>Point sur les manifestations à venir</u>

➔ **Participation au patchwork**
(jeudi/vendredi/samedi/dimanche)
Mathieu a assez de monde pour l'ensemble des journées.

➔ **Fête de Noël 2026**
Ce point n'a pas pu être abordé faute de temps

6. Espace convivial

Avec la présence de Nathalie BOISSET et de Rémy VOINSON de la Mairie de Ste Croix Aux Mines

Travaux du 26 au 30.10 : pas d'accès à la salle. Les badges seront désactivés.

- Les douches : seront nettoyées au karcher, les trous seront bouchés, les pommeaux de douche seront changés etc…
- La vis cassée du panneau : ok réparée + mousses sur les bords
- Le remplacement du système de chauffage n'est pas encore à l'ordre du jour. Selon le nouveau système de chauffage qui pourrait être retenu, il faudrait également faire des travaux d'isolation mais cela impliquera moins de clarté car le plexi devrait idéalement être enlevé.
- Il faut des protections autour des poteaux + blocs béton. Ils sont à la recherche de mousses aux normes.
- Un filet va être remis pour le tir à l'arc, derrière le panier un câble sera tiré sur toute la longueur (en d'octobre)
- Le devis pour remplacer le plexi cassé sera fait plus tard.

Consignes de Nicolas AUBRY à rappeler à l'ensemble des coachs et membres :

- Bien fermer les fenêtres de la salle : nous signalons qu'elle se ferment mal, celles du milieu et du fond)
- Eteindre les radiateurs des vestiaires : le problème est que les vestiaires sont glacés…! Demande : peut-on envisager de mieux isoler les vestiaires pour pouvoir laisser les radiateurs sur une température minimale ?
- Mettre les déchets à la poubelle
- Un coup de balais suffit, ne surtout plus utiliser de produit sur le sol.
- Le titulaire du badge doit faire le tour de la salle avant de fermer (attention aux lumières qui restent parfois allumées)

Point buvette :

Nathalie et Remy nous rendent attentifs à certaines contraintes liées à la catégorie d'ERP de la salle : « La buvette permanente » n'est pas admise. Le fait de stocker de la boisson en permanence est déjà considéré comme une buvette permanente (il ne faudrait pas stocker de l'alcool…)
Il est interdit de vendre l'alcool dans la salle, mais tolérée à certaines occasions, une demande d'autorisation de débit de boisson doit être déposée. La mairie n'est pas là pour nous imposer des contraintes, mais donne les informations pour prendre conscience des risques et de nos responsabilités.

Rémy et Nathalie évoquent deux solutions techniques, mais cela fait débat au sein du groupe. Un budget de 10.000 € avait été est en report depuis 5 ans pour faire le trou, il peut être employé pour autre chose mais le comité doit clarifier le projet. Pour rappel, construire le trou dans le mur qui donne vers l'actuel local du tir à l'arc est faisable à hauteur de 10.000€ par la mairie, **mais** :

- Le reste des travaux s'élève à 36.000€, c'est beaucoup trop onéreux pour notre club
- Où stocker dans ce cas les cibles du tir à l'arc qui prennent beaucoup de place ?

➔ Il est proposé :

- de faire une réunion sur place à la salle avec Nicolas AUBRY, responsable du service technique, pour voir quelles sont les faisabilités techniques.
- Il faudra faire en amont une réunion du comité sur place dédiée à ce thème.
- Pour financer cet espace, il serait intéressant de réfléchir à l'organisation de soirées à thème type karaoké, jeux ou autres (le club house est d'accord de nous mettre à disposition leur espace, capacité d'accueil de 60 personnes)

➔ Visite des locaux dans la foulée de la réunion avec Nathalie Boisset, Mathieu, Emma, Catherine, Romain, Fabien, Corinne et Régine. Il était nécessaire de se rendre sur place pour envisager toutes les pistes :

- L'utilisation de la salle de stockage du tir à l'arc (projet de départ) semble difficilement envisageable. Nicolas émettait des réserves quant à la réalisation d'un trou au niveau du mur porteur.
  D'autre part il faudrait envisager un autre trou pour une sortie de secours et les travaux seraient conséquents budgétairement parlant.
- **Il serait plus « réaliste » de créer l'espace convivial dans l'actuel local à ballon**.
  - La cloison en placo qui sépare la cuisine du local pourrait être abattue par le service technique, hors enveloppe des 10.000€. Il n'y aurait plus lieu de faire un trou dans le mur, les deux portes

battantes pourraient être maintenues ouvertes pendant les matchs, avec un petit mange debout à l'entrée. Il n'y aurait plus lieu de créer une issue de secours puisque la porte de l'actuelle cuisine serait accessible et ferait office de porte de secours.

- Les accès à l'eau et à l'électricité sont déjà en place, se sera beaucoup plus simple.
- Nathalie nous indique que nous ne pourrons pas installer de four ni une grande cuisine équipée. Nous sommes une salle de sport, et une salle de sport ne comprend pas de cuisine. Il faut se limiter à un évier, lave-vaisselle, et petit électroménager type mini-four. Des meubles de rangement sont bien sûr autorisés.
- Les ballons et autre matériel pourront être rangés dans la même salle que le tir à l'arc, l'espace est largement suffisant pour les deux sections.

Les membres présents sont partants pour cette deuxième version de projet qui semble plus réaliste techniquement et financièrement parlant.
Nathalie va solliciter Nicolas pour une expertise technique du local et un chiffrage.

Romain rappelle que nous disposons également d'une enveloppe de la CeA à hauteur de 5000€, sur présentation de factures, dans un délai de 3 an maximum.
Une demande d'aide financière pourrait être sollicitées encore à d'autres partenaires, tels que Rossmann.

7. Date de la prochaine réunion du comité

A définir.

8. Divers

Panneau d'affichage : Mathieu rencontre l'entreprise Fassler dans 15 jours

La Secrétaire,
Régine WALTER

Le Président,
Mathieu POULAIN